

FICHE DE PRESENTATION

UAI : 0690099H

Type établissement : COLLEGE

Nom établissement : JEAN MOULIN

Adresse : 229, Rue Du Collège

Commune : 69400 – VILLEFRANCHE SUR SAONE

Tél : 04/74/65/37/36

Mail : ce.0690099H@ac-lyon.fr

Descriptif général de l'établissement :

Le collège Jean MOULIN est un collège REP+. Classé ambition réussite et éducation prioritaire en 2006, il est localisé au centre-ville (proche de la gare) de Villefranche-sur-Saône, il recrute sur 7 écoles élémentaires situées dans deux quartiers à la périphérie de la ville, le quartier Belleroche et le quartier Béligny et également sur une école du centre-ville localisée en face du collège. 541 élèves sont scolarisés pour cette rentrée 2020, dont 52 en SEGPA (2 ateliers : HAS et Habitat), le collège possède une UPE2A de 21 élèves ainsi qu'une ULIS TFC de 12 élèves.

Le site du collège est un lieu accueillant et calme, proche du centre-ville. Les élèves du quartier "centre-ville" sont minoritaires dans l'établissement et 90% viennent des quartiers situés à la périphérie de la ville, essentiellement composés d'HLM. 54,1% des élèves résident dans un quartier QPV. Le nombre de boursiers est élevé : 56,9% des élèves (la moyenne nationale est de 25,4%). La mixité sociale est faible, 5% de familles appartiennent aux CSP favorisées contre 59,5% qui appartiennent aux CSP défavorisées. Les élèves rencontrent majoritairement des difficultés scolaires et sociales.

Les partenaires culturels sont nombreux : plusieurs projets sont en cours avec des partenaires culturels variés : le cinéma d'arts et d'essai de la ville " les 400 coups", le conservatoire, le théâtre, le musée DINI. Par ailleurs, l'établissement est partenaire de nombreuses actions menées dans le cadre de la politique de la ville, programme de réussite éducative, PTEAC...

Plusieurs expérimentations suivies par la DFIE sont en cours :

Toutes les classes sur le cycle 3 et 4 sont évaluées par compétences, un dispositif de relais interne est mis en place pour les élèves en voie de décrochage (projet labélisé par la CARDIE en 2018), un découpage du calendrier scolaire en semestre et périodes est expérimenté pour mieux accompagner les élèves à besoins particuliers et un dispositif de prise en charge des élèves exclus existe également depuis quatre ans.

A la rentrée 2019, de nouveaux projets pédagogiques ont été mis en place :

- La 6ème inclusive intégrant des élèves pré-orientés en SEGPA
- un projet numérique sur le cycle 3 et le cycle 4 visant l'obtention de la certification PIX pour tous les élèves en fin de cycle 4
- des parcours d'excellence variés (Théâtre, sciences, sport, éloquence)

Missions spécifiques et compétences requises :

Le contrat de réseau du collège Jean Moulin pour la période 2015-2019 comporte deux objectifs primordiaux :

- Axe 1 : La maîtrise du langage : garantir l'acquisition du "lire, écrire, parler et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour la maîtrise du socle"
- Axe 2 : conforter une école bienveillante et exigeante et coopérer avec les parents et les partenaires.

Le projet d'établissement du collège pour la période 2018-2022 se décline en trois grands axes structurants :

- Axe 1 : Vivre et grandir au collège : apprendre dans un collège accueillant et dans une ambiance bienveillante
- Axe 2 : Affirmer la cohérence pédagogique : réussir et structurer les parcours des élèves
- Axe 3 : Interagir avec le monde : faire société

Ainsi, pourront être attribuées au titulaire du poste une des fonctions et/ou missions suivantes :

- Professeur principal, participation à la construction du parcours culturel et parcours avenir, en partenariat avec le référent culture de l'établissement et le référent du décrochage scolaire.
- Participation éventuelle au dispositif de relais interne (accueil des élèves en voie de décrochage niveau 5° et 4°)
- Participation au dispositif exclu-inclus
- Participation au projet numérique cycle 3
- Participation à la 6e inclusive
- Coordonnateur de niveau.